

mélange une trace d'extrait de foie, les tréponèmes sont foudroyés."

"Si le 606 doit être repris et transformé *par le foie* pour devenir un poison des tréponèmes, nulle voie ne se présente qui vaille la voie intestinale pour l'absorption du médicament, puisque toutes les veines de l'intestin vont à la veine porte. Et s'il en est ainsi nulle voie ne serait plus indirecte et plus gauche, pour une thérapeutique active, que la voie non intestinale ou non intra-veineuse, une quantité de médicament inactive devant se fixer partout avant que son passage à travers le foie l'ait activée."—(Dr. Sabouraud, La Clinique 13-1913.)

À la suite d'expériences cliniques nombreuses, le Docteur Bagrow, de Moscou, arrive aux mêmes conclusions et préconise l'administration du 606 par la voie rectale.

Or, les solutions concentrées de 606 administrées en lavement sont irritantes: elles attaquent la muqueuse, la font saigner et sont mal assimilées. Les suppositoires à base de corps gras résorbables ne présentent pas ces inconvénients.

Il fallait, pour rendre pratique l'utilisation des suppositoires de 606, un excipient qui n'altère pas, même à la longue, le principe actif et puisse faciliter son absorption par la muqueuse intestinale.

Les suppositoires inaltérables à base d'arsénobenzol "606" d'Ehrlich de l'Anglo-French Drug Co. Limitée, de Montréal, réalisent ce desideratum.